

Courriel aux élus Linky : une question démocratique

Ce courriel est destiné aux élu(e)s, mais bien évidemment il peut être diffusé, et lu par toute personne intéressée. Je vous remercie d'avoir l'amabilité de le faire suivre, le cas échéant, aux personnes concernées, et notamment à vos élu(e)s.

-> Tout d'abord, **félicitations et un grand merci à la commune de PUY SAINT PIERRE** qui a délibéré pour refuser l'élimination des compteurs existants et leur remplacement par des compteurs linky :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/delib-PUY-St-PIERRE.pdf>

-> A ce jour ce sont **les élu.e.s de 564 communes** qui ont pris leurs responsabilités et ont osé résister aux pressions « supérieures » pour protéger leur population. Bravo ! Puissiez-vous suivre l'exemple de ces personnes courageuses

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/Tribune-SL-LeMonde.htm>

→ A signaler un rapport de l'ANSES qui reconnaît les souffrances des personnes électrosensibles (sans pour autant conclure en un lien de causalité avec les expositions aux champs électromagnétiques), et pointe du doigt les failles méthodologiques des rapports précédents. Sans présentation d'excuses, bien entendu, pour le délai qui lui a été nécessaire pour faire ce constat, réalisé depuis des années dans d'autres pays.

Il est urgent que vous demandiez au moins la suspension du déploiement de linky dans l'attente de la réévaluation de l'avis de l'ANSES sur ce système toxique. Rappel : aucune étude n'a été conduite jusqu'à ce jour sur les effets du CPL de linky sur la santé !

→ Pendant ce temps une équipe de chercheurs indiens montre que **l'exposition chronique à faible dose aux rayonnements de la téléphonie mobile endommage l'ADN des riverains d'antennes-relais**. Les auteurs proposent, pour expliquer ces résultats, un mécanisme d'action des radiofréquences basé sur la production de radicaux libres délétères pour les cellules et l'ADN. Vivre près d'une station de base ou utiliser régulièrement un téléphone mobile endommage l'ADN et peut avoir, à long terme, un effet sanitaire. En effet, la persistance d'ADN non réparés entraîne une instabilité génomique qui peut évoluer vers des maladies incluant l'induction de cancer.

Quelles analogies avec linky ? La pollution électromagnétique choisie pour faire cette étude est remarquablement **« faible »** (1.37 V/m sans jamais dépasser les 1.7 V/m ; quand on pense que les normes françaises vont de 41 à 61 V/m, cela donne froid dans le dos), la **chronicité** et la **proximité** des émissions polluantes.

<http://www.priartem.fr/Riverains-d-antennes-relais-ADN-en.html>

<http://ekldata.com/7DarpTMMj761J1E5HgubLCspSSQ/Mecanismes-d-action-des-CEM.pdf>

→ Pour ce qui concerne **les risques d'incendie**, le maire exemplaire de Loubaut pose des questions très pertinentes aux autorités « supérieures » :

<http://ekladata.com/RCiMhfLyeVhYAQvtcYr9euNiTps/Responsabilite-du-maire-en-cas-d-incendie-d-un-compteur-linky.pdf>

→ Sur la **surveillance de masse**, si vous n'avez pas d'idée :

<https://www.youtube.com/watch?v=ijkwdsPggEY>

D'ailleurs la CNIL vient d'épingler un fournisseur d'électricité pour ses pratiques sur la protection des données qui ne sont pas conformes au droit, preuve que l'installation de ce nouveau compteur comporte bien des risques pour la vie privée des personnes :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/linky-cnildirecteenergie.htm>

→ Une action collective en justice, de la part de maires, de communes, et de responsables d'associations sera conduite d'ici une quinzaine de jours par l'avocate et ancienne ministre de l'écologie, Corinne Lepage, et visera Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique, et Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. Vous avez encore le temps de vous y associer (cadre en haut à droite de la page) :

<https://linky.mysmartcab.fr/>

→ Vous êtes cordialement invité.e.s à vous joindre à la journée nationale anti-linky, gazpar et Cie en France le samedi 5 mai 2018 et à faire circuler cette invitation.

Si vous n'avez pas de projet, vous pouvez vous joindre à **la chaîne humaine dans le Vercors le 5 mai**.

Prenez au moins connaissance du texte d'invitation à cette manifestation, il traduit parfaitement les dérives en oeuvre matérialisées par le système linky.

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/linky-actions-5mai2018.htm>

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/Appel%20Vercors.pdf>

→ Vous pouvez, pour en savoir plus, écouter l'enregistrement d'une réunion-débat à Poët-Laval le 2 février 2018 avec Me Arnaud Durand, Michèle Rivasi et Serge Sergentini (dans l'onglet « Médias »). **Cette conférence donne d'importantes informations techniques, juridiques, sanitaires, sociales, politiques** ..

<https://linky.mysmartcab.fr/>

Entrez donc sans plus tarder dans la résistance ! Mobilisez vos capacités de discernement et votre esprit critique ! Unissez-vous pour ne pas craindre les remontées de bretelles ou les menaces de suppression des subventions !

Dans cette attente, veuillez recevoir mes meilleures salutations

Témoignage Linky France [Linky G1 - G3 http://www.temoignage-linky-france.fr/](http://www.temoignage-linky-france.fr/)